



Association de défense de l'environnement et
de la qualité de la vie dans le Nord Seine et Marne
ADEV Nord 77

Monsieur Vincent EBLE
Président du Conseil Général
Hôtel du Département
77000 MELUN

Monsieur le Président,

Le Conseil Général de Seine et Marne, que vous présidez, a présenté le 24 septembre dernier, un rapport relatif à sa vision du développement de la plateforme aéroportuaire de Roissy CDG.

Notre association souhaite donc ici, brièvement et modestement, formuler quelques commentaires sur ce dossier.

Parmi les différents sujets abordés, nous saluons l'accent mis sur l'accessibilité et l'attractivité du territoire avec la création de zones d'activité, le renforcement de la formation, le développement des filières liées à l'aéronautique ainsi que la lutte contre la pollution des eaux pluviales. Sur ces différents points, notre association rejoint tout naturellement vos propositions, déjà énoncées d'ailleurs dans le rapport Dermagne ainsi que dans celui établi en 2009 par le Ministère de l'Ecologie avec la DGAC.

On peut cependant regretter que l'impasse soit faite sur les études épidémiologiques, annoncées pourtant dans la presse à plusieurs reprises et qu'aucune précision ne soit apportée sur l'amélioration des transports publics (nombreux « problèmes » de la ligne K, prolongation du RER B jusqu'à St Mard promise depuis 30 ans etc...etc).

Par ailleurs, la protection de la ruralité du territoire est une préoccupation majeure des riverains de l'aéroport et des Nord Seine et Marnais en général. Qu'en restera-t-il quand ronds-points, hangars et entrepôts auront envahi nos campagnes ?

.../...

Par ailleurs, ce qui nous choque fortement, réside dans le fait que votre rapport prend en compte, dans son préambule, les indications de développement programmé par ADP, à savoir un trafic annuel de 90 millions de passagers à l'horizon des 15 à 20 prochaines années, soit une augmentation de 50 % par rapport au trafic actuel.

Comment peut-on accepter cela ! La création d'emplois ne peut pas tout justifier. Compte tenu de la hausse inexorable du prix du pétrole et des engagements français et européen contre le changement climatique, investir aujourd'hui dans le doublement du trafic aérien apparaît totalement anachronique ! Cette inflation de mouvements aériens est non seulement irréaliste mais de plus n'est pas souhaitable !

Comment peut-on prôner le développement forcé de l'activité aéroportuaire de Roissy CDG tout en déclarant souhaiter la réduction des nuisances infligées aux riverains ? Les investissements économiques ne doivent plus se faire au détriment de la qualité de vie et de la santé des populations impactées. On peut donc ainsi regretter que les mesures, énoncées dans votre rapport, ne traitent pas sur le fond la question du développement continu et sans limite du trafic aérien

L'ADEV Nord Seine et Marne refuse que le canton de Dammartin en Goële soit sacrifié sur l'autel de l'expansion exponentielle de Roissy CDG

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute notre considération.

Dammartin en Goële, le 10 novembre 2010
Le Président de l'ADEV Nord 77
Didier CHEVALIER

Adresse postale : ADEV Nord 77 - BP 51812 - 77231 Dammartin-en-Goële cedex
contact@adev77.org
Site web : www.adev77.org